



Procès verbal du Conseil d'école Du 5 novembre 2013 à 18h

Présents :

Le directeur : M. Daubry

les enseignants : M^{mes} Briens-Vaudelle, Bourdin, Constant, Diard, Héry, Pasquier, Revaud, Sablon, Noleau-Artige M. Robin, M Forhan,

Les parents élus : AAPES : Mmes Bercegeay, Romilliat, Caillard, Silva, Samyn

FCPE : Mme Renard, M Bauchet, Feydri, Tayllamin

M. le maire de Semoy

L'adjoint aux affaires scolaires : M. Ferrier

Mme Richard, M. Poulain (mairie de Semoy)

Le DDEN : M. Jean,

Tour de table de présentation.

- **Bilan de la rentrée : effectifs – répartitions**

267 élèves (28 élèves de + qu'à la rentrée 2012) soit 26,7 de moyenne par classe répartis comme suit :

CP	CP	CP/CE1	CE1	CE1/CE2	CE2	CE2/CM1	CM1	CM2	CM2
Mme Briens-Vaudelle Mme Nauleau	Mme Pasquier	Mme Revaud M. Daubry	Mme Bourdin	Mme Héry	Mme Sablon	Mme Constant	Mme Diard M. Daubry	M. Forhan	M. Robin
26	25	24	25	25	27	25	29	30	31

Les CP donnent beaucoup de soucis cette année: ce sont des élèves très agités.

- **La nouvelle organisation de la semaine**

2 journées de 6h (mardi et vendredi), 2 journées de 4h30 (lundi et jeudi) et 3 h le mercredi matin.

5 matinées de classe: il est encore trop tôt pour faire un bilan, mais certains enseignants trouvent qu'il est profitable de travailler 5 matinées, moment où les élèves sont plus concentrés.

Mme Richard ajoute que certains enfants ne se sont pas réinscrits aux ateliers pour cette période, ceci permet d'alléger leur journée. Mais 80% des enfants sont inscrits.

Les enseignants et de nombreux parents dont les enfants sont inscrits à l'école de musique trouvent qu'il est très dommageable que les élèves qui font des activités telles que la musique en soirée ne puissent pas y aller sur le temps des ateliers, au moins en ce qui concerne les activités organisées par la mairie. Ceci rallonge la journée pour ces enfants. Ca aurait deux avantages: les enfants auraient des journées plus courtes, et les effectifs seraient allégés dans les groupes d'ateliers.

Ils serait bon de faire évoluer la formule...

M. Bauchet n'est pas d'accord et estime que les ateliers découverte doivent s'adresser à tous les enfants et qu'ils doivent en outre être gratuits.

Cette année, il n'y a plus d'aide personnalisée, mais 36 h d'APC: Il a été fait le choix d'en faire une heure par semaine en 2 fois 1/2 d'heure. Ces activités peuvent s'adresser, aux élèves en difficulté ou à tous les élèves d'une classe par roulement.

Le maire remercie tous ceux qui se sont impliqués dans la mise en œuvre de ces nouveaux rythmes: parents, enseignants, services municipaux.

- **Projets pour l'année scolaire 2013/2014**

Comme chaque année, les élèves participeront aux activités USEP :
parcours de régularité à la Valinière le vendredi 21 mars (nous aurons besoin de nombreux parents pour aider à l'organisation), Kid Stadium pour le cycle 2 : lundi 10 ou mardi 11 février. (Semoy), 8EPS : cycle 2 : jeudi 10 ou vendredi 11 avril (Semoy), Usépiades : vendredi 23 et mardi 27 mai (cycles 2 et 3)

Chaque classe assistera à 1 concert JMF au cycle 3 et 2 concerts au cycle 2.

Certaines classes participeront à des activités de prévention avec M. Gaujard (employé municipal et pompier volontaire retraité).

Les classes de CM2 partiront probablement en classe transplantée. Une réponse de l'œuvre universitaire du Loiret est en attente.

Différentes sorties sont prévues au musée des Beaux Arts, musée historique et au Muséum.

Les classes de CM2 ont participé à la dictée d'ELA

Toutes les classes (sauf CM2 qui ne passeront qu'un test de natation et un autre pour le bateau) vont ou iront à la piscine .

Les CP et les CE1 du bourg iront à la patinoire.

Les classes de CM2 organiseront une exposition sur la première guerre mondiale: les élèves apportent très souvent des objets de chez eux et ça a donné l'idée de faire une exposition, notamment dans le cadre du centenaire du conflit: cette exposition aura probablement lieu en mars ou avril.

La classe de CM2 de JM Forhan fera une sortie financée par l'ONAC (Office national des anciens combattants) le 29/11/13: visite du musée historique de Neuvy sur Barengeon + visite du musée sur deuxième guerre mondiale de Bourges.

Bibliothèque municipale: suivant les thèmes proposés, chaque classe s'inscrit dans l'année, une ou plusieurs fois, où chaque fois nous sommes très bien accueillis.

- **Présentation de l'avenant au projet d'école pour l'année scolaire 2013 – 2014**

Avenant annuel 2013-2014

Récapitulatif des actions prévues au Projet d'école						
Objectif n°	Domaine d'activité ou discipline	Intitulé de l'action	Niveau de mise en œuvre des actions			Critères d'évaluation
			Classe	Cycle	École	
1	Français	Tutorat de production écrite inter cycle 3	1classe de CE 2 avec une classe de CM2			Maîtrise de l'orthographe
1	Français	Phrase de la semaine	2 CE1			Amélioration de l'expression écrite
2	Français	Faire vivre le classeur de littérature. Intensifier les échanges entre les élèves et les familles par l'intermédiaire : - des défis lecture - du prix des incorruptibles	CM2	C3 C2	X	

4	Musique	Chorale de cycle Concerts JMF Rencontres chantantes			X X X	Intérêt des élèves Leur analyse au retour des spectacles.
5	Musique	Présentation d'instruments Animations musicales : les belles au bois dormant			X	
6	EPS	Participer aux activités USEP			X	
7	Anglais	Echange de correspondance avec une école de Bristol et une école au Canada	CM2			Validation de l'A1
	Maths	Défis mathématiques		C3 C2		
	Français	Philo à l'école : discussions à visée philosophique	CM2			Langage oral : -maitrise de la parole -écouter l'autre -argumenter
	Informatique	Echanges sur un espace numérique de travail (Beneylu school) Blog de l'école, défi web	CM2			Validation du B2I

- **Mise à jour du règlement intérieur**

Le règlement intérieur a changé avec les nouveaux rythmes scolaires et les nouveaux horaires des APC: activités pédagogiques complémentaires.

Sa nouvelle version est présentée et discutée.

M Bauchet demande à ce qu'on rajoute que lors d'une sortie les parents bénévoles doivent agir selon les directives des enseignants et leurs indications.

- **Occupation du préau de l'école du bourg.**

Il ne devait plus être occupé par les associations, et il y en a trois: musique, yoga,danse: problème de stockage de matériel, de fermeture, d'alarme...

20 chaises appartenant à l'école de musique sont empilées dans le préau, les autres asso les déplacent et ne les rangent pas toujours donc les dames de ménage doivent le faire, il y a aussi un problème de tapis qui sont sales, sentent mauvais et devraient être remplacés....

Il ne faut pas oublier que le préau a vocation à accueillir les 100 élèves les jours de pluie.

- **Prévision des travaux et investissements pour 2013**

L'équipe enseignante souhaiterait :

- **au Champ Luneau:**

- Bénéficier d'un crédit pour l'informatique pour pouvoir acheter un nouvel ordinateur pour le bureau et procéder aux éventuels échanges dus au vieillissement du matériel. Avec les crédits 2013(1000 euros), nous devons changer le serveur de l'école et un switch pour répartir les cables. Il faudrait peut-être aussi revoir tout le câblage de l'école car il y a un débit très faible, le réseau fonctionne très mal...
- La réparation ou l'échange de la porte du couloir sud qui ferme mal ainsi que de 2 portes sous le préau.

- **A l'école du bourg:**

- la création d'un local pour le matériel de ménage (il y a toujours le matériel de ménage dans les placards réservés au matériel scolaire), le réaménagement des placards et la rénovation du sol ainsi que la fabrication ou l'achat (prévu depuis deux ans) d'un meuble à étagères dans la classe de Mme Revaud. Depuis des années les enseignants demandent que le sol soit recouvert d'un revêtement plastique car il est

froid. Il y a des rouleaux de moquette sales qui sont là depuis l'an 2000... il serait souhaitable d'installer des tapis plus petits et plus facilement manipulables..

- Deux enseignante de cycle 2 souhaiteraient voir leur classe équipée d'un TBI.

D'autre part, l'équipe signale qu'au Champ Luneau:

- Beaucoup de gouttières fuient et il y a de l'humidité sur les murs
- les panneaux de baskets devant l'école s'abiment: il y en a un qui menace de tomber.

- **Coopérative scolaire – bilan et cotisations**

M. Robin dresse un bilan des comptes de la coopérative scolaire.

Il est proposé aux parents que les cotisations restent inchangées : 12€ pour les familles dont un enfant est scolarisé à l'école élémentaire, 18€ pour les familles dont 2 enfants sont scolarisés à l'école élémentaire, 24€ pour les autres familles.

Cette cotisation, non obligatoire mais fortement conseillée, permet la gratuité de toutes les sorties et visites des élèves.

- **Bibliothèque de l'école**

Des parents ont répondu à l'appel et viennent gérer la bibliothèque le vendredi matin. Nous les en remercions.

- **Questions diverses...**

AAPES

A / Des cours d'arabe sont dispensés à l'école dans le cadre de l'ELCO. Pourriez-vous nous expliquer le fonctionnement de l'ELCO. Combien d'enfants en bénéficient ? Qui peut y assister ? Où ont lieu ses cours et qui a la responsabilité des enfants et des locaux utilisés ?

ELCO signifie enseignement des langues et cultures de pays d'origine. Un professeur a été nommé mi-octobre, 30 élèves en bénéficient: 15 élèves de CE1 et CE2 le jeudi de 15 à 16h30 sur le temps des ateliers découverte et 15 élèves de CM1 et CM2 le jeudi de 16h30 à 18h.

Le professeur est responsable des enfants, sous couvert de l'Education Nationale.

Monsieur le maire n'est pas d'accord sur l'horaire qui empiète sur les ateliers découverte et l'aide aux devoirs.

Au contraire, les enseignants pensent que les cours pendant les ateliers découverte allègent la journée des élèves.

Dans certaines écoles, ces cours sont sur le temps scolaire, c'est pire.

Une convention est établie entre le consulat du Maroc et l'Education Nationale : cette activité est ouverte à toute personne ayant une origine particulière.

Problème: si un jour le professeur est absent, qui prend en charge les élèves? Ils ne sont pas inscrits aux ateliers donc ne seront pas prévus...

B / Les horaires : Les enfants doivent arriver à l'heure le matin et le midi mais serait-il possible que les enseignants veillent également à respecter au mieux les horaires de sortie (en particulier le midi) et l'horaire de 13h20 pour la réouverture du midi.

Nous essayons tous de sortir à l'heure, mais il arrive que, de façon exceptionnelle, certains sortent plus tard.

Mais nous rappelons que nous sortons des classes à 16h30, du coup, le temps que chaque enfant mette son blouson, nous arrivons à la grille vers 16h35...

Les enseignants profitent de cette occasion pour rappeler aux parents qu'il est impératif que les élèves arrivent à l'heure à 8h30 et 13h30.

C / Sortie des enfants à 11h30, 12h (après les APC) et 16h30 : Au bourg en particulier car les enfants sont encore jeunes, serait-il possible que les enseignants veillent un minimum à ce qu'un enfant ne sorte pas sans ses parents à proximité ?

Dans le règlement national il est dit qu'à l'école élémentaire à partir de l'heure de sortie, les élèves ne sont plus sous la responsabilité des enseignants. Or, à l'école du bourg, les enseignantes veillent à ce que chaque enfant reparte accompagné.

A l'école du champ Luneau, il est toutefois précisé aux élèves que si un soir ils se retrouvent seuls à la sortie de l'école, ils doivent revenir trouver les enseignants pour qu'ils appellent les parents.

Il faudrait que les parents soient à l'heure et qu'ils ne prennent pas l'habitude d'arriver en retard en supposant que l'enseignant attend...

D / Serait-il possible d'avoir un soir « off » pour les devoirs (par exemple le mardi) comme cela est déjà le cas pour certaines classes. Serait-il envisageable de donner les devoirs 1 ou 2 jours à l'avance ?

Au CM, le travail est donné plusieurs jours à l'avance, les élèves peuvent donc s'organiser sans problème. Dans les autres classes, la plupart des enseignants essaient de ne plus donner de travail le mardi ou bien du mardi pour le jeudi. C'est plus compliqué à faire au CP où de la lecture est prévue tous les soirs.

E / Réforme : Pouvez-vous nous donner votre avis sur la mise en place de la réforme ? Le mercredi matin est-il réellement bénéfique ?

Il est trop tôt pour le dire. 5 matinées de classe c'est bien malgré tout.

F / Pour la mairie : La structure de la cour de l'école du bourg est abîmée. (Les parties en filet). Sera-t-elle réparée ? Le filet a été retiré et il sera soumis au budget 2014

FCPE

Savez-vous, au regard des contacts que vous pouvez avoir avec la municipalité, si la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et des ateliers découverte occasionnera ou non une modification des budgets alloués à l'école par la commune lors des budgets 2014 et suivants (travaux, équipements, divers) ?

M. le maire répond que le budget 2014 est à l'étude.

Concernant les investissements, pensez-vous pertinent, voire prioritaire, de solliciter pour les années à venir, le renouvellement de certains ordinateurs de l'école qui sont un peu "fatigués" ou l'acquisition de nouveaux TBI ?

Il est vrai que certains ordinateurs sont un peu "fatigués", cependant, nous avons souvent l'occasion de récupérer du matériel d'occasion auprès des collectivités: la région vient de nous donner 7 ordinateurs fixes et 7 portables. La priorité actuelle serait plutôt la vérification du câblage du réseau et le changement du modem par une livebox (la demande a été faite par les services techniques).

Cependant 2 enseignantes de cycle2 de l'école du bourg souhaiteraient voir leur classe équipée d'un TBI.

La charte de la laïcité à l'école a été diffusée en septembre par le ministère de l'éducation. Comment cette charte a-t-elle été prise en compte ? Est-elle susceptible, par exemple, d'amener des ajouts ou des modifications au règlement intérieur de l'école ?

La charte est arrivée en octobre dans les écoles. Elle a été affichée mais pas encore travaillée avec les élèves.

Chaque enseignant le fera selon le niveau de ses élèves au cours de l'année scolaire.

Cette charte ne s'adresse qu'aux élèves, pas aux parents.

Il n'est pas certain qu'un texte fasse actuellement référence au fait que des parents qui accompagnent une classe en sortie ne doivent pas porter de signes ostentatoires d'appartenance à une religion. M Daubry va demander un éclaircissement auprès de l'inspection .